

Paru dans

Entreprendre

COMMUNIQUÉ

> SPÉCIAL ASSURANCES

BIEN GÉRER LA SANTÉ DE VOS EXPATRIÉS

Assurances et Conseils Moncey est un courtier spécialisé indépendant. Jean-Michel EKERT, son fondateur, accompagne les Particuliers et les Entreprises depuis plus de 13 ans.



Quels services et solutions propose Assurances et Conseils Moncey ?

« Le cabinet s'adresse aux personnes en mobilité internationale, et beaucoup aux expatriés. Les frais médicaux et la prévoyance sont couverts, au 1er Euro ou en complément de la CFE, et l'assistance est aussi disponible. »

Pourquoi les Particuliers et les Entreprises s'adressent à Assurances et Conseils Moncey ?

« Nos clients profitent surtout de notre indépendance et de notre expertise.

A l'usage, la relation de confiance et le support au quotidien les confortent dans leur choix. »

Avez-vous des particularités qui renforcent votre valeur ajoutée ?

« Nos compétences en négociation et nos capacités techniques nous ont permis d'innover et de développer la gamme de produits Indigo Expat. Ces assurances internationales exclusives répondent aux attentes de nombreux clients, et offrent un bon rapport qualité prix services.

Pour les Entreprises, nous amenons aussi de la flexibilité en proposant des plans sur mesure à partir de 10 salariés expatriés. »

MONCEY
ASSURANCES & CONSEILS